

Le positionnement

Qu'est-ce que le positionnement ?

Le positionnement est un acte pédagogique qui participe à l'individualisation des parcours de formation. C'est une procédure qui prend en compte les acquis du candidat pour réduire la durée de formation en milieu professionnel.

Le positionnement est effectué à la demande du candidat, il est transmis par l'établissement de formation au **Rectorat de Nantes, secrétariat des IEN ET EG**. Ce dernier vérifie l'aspect administratif, requiert l'avis de l'inspecteur de la filière concernée et propose une attestation de positionnement à la signature de Monsieur le Recteur.

Un exemplaire de cette dernière est transmis à l'établissement et à la Direction des Examens et Concours (DEC). L'original est remis au candidat, une copie est conservée par l'établissement dans le dossier regroupant les attestations de formation en milieu professionnel.

Le dossier du candidat comprend la description de son cursus de formation et de son cursus professionnel. L'équipe éducative propose un parcours de formation en milieu professionnel permettant d'établir une réponse adaptée au projet du candidat.

Le positionnement concerne les diplômes suivants :

- Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
- Brevet d'Aptitude Professionnelle (BEP)
- Baccalauréat Professionnel (BAC PRO)
- Brevet Professionnel (BP)
- Mention complémentaire de niveau V et IV (MC)
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- Brevet des Métiers d'Art (BMA)
- Diplôme des Métiers d'Art (DMA)

La décision de positionnement est prise par Monsieur le Recteur au plus tard à la fin du mois qui suit l'admission du candidat dans l'établissement de formation.

Qui contacter ?

Mme FORGET
Rectorat de Nantes
4 Rue de la Houssinière - Bâtiment H2
BP 72616 - 44325 NANTES Cedex
Tél. : 02 72 56 65 06
Mèl : rectorat-positionnement@ac-nantes.fr

M.A.J. le 28/09/2018

Dans cette rubrique

- [Réseau des GRETA](#)
- [Centre académique de formation continue \(CAFOC\)](#)
- [Validation des acquis de l'expérience](#)
- **Positionnement**
- [Admission à une mention complémentaire](#)

Télécharger

[Demande de positionnement](#) (en formation continue)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37